

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU S.I.V.E.D - NG

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets du centre ouest Var  
Nouvelle Génération

NOMBRE DE MEMBRES			
Constituant l'Assemblée (titulaires et suppléants)	Pouvant prendre part à la délibération	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	29	25	24

DATE DE LA CONVOCATION
09/03/2022

DELIBERATION N°
02/21.03.2022

L'an deux mille vingt-deux  
et le 21 mars à 17h30

Le Comité Syndical du S.I.V.E.D. NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération), régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans LA SALLE « ESPACE REUNION » à la CC CŒUR DU VAR au LUC EN PROVENCE sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, Président.

Étaient présents :

Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S	Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
C.A.P.V.	M. AUDIBERT M. BONNET M. BREMOND M. DEBRAY M. GIULIANO M. GUIOL M. GUISIANO M. PERO M. PORZIO M. VERAN	M. SIMONETTI M. VALLOT	C.C.C.V.	M. BRUN M. LAIN M. PORTAL M. ROUX Mme VIORT	M. BERTORELLO M. DRAGONE M. ROSSI
			C.C.P.V.	M. GIACOMELLI M. PHILIBERT M. ROUSSELET M VERCOUTRE	M. VESPERINI

OBJET DE LA DELIBÉRATION :

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sur le rapport de Monsieur le Président EXPOSANT :

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment ses articles L2121-31, L2121-14,  
VU la délibération n°04/29.03.2021 du 29 mars 2021, portant vote du Budget Primitif 2021,  
VU la délibération n°03-01/23.06.2021 du 23 juin 2021, portant Décision Modificative n°1 du Budget Général du SIVED NG,  
VU la délibération n°08/18.10.2021 du 18 octobre 2021 approuvant la décision modificative n°2 au Budget Général 2021,

VU la délibération n° 09/18.10.2021 du 18 octobre 2021 portant apurement du compte 1069 par débit du compte 1068 de 648.91 € par opération d'ordre non budgétaire sur l'exercice 2021, cette opération donnant lieu à une correction des résultats de la section d'investissement du compte administratif 2021 à reprendre au Budget 2022 (ligne 001) pour un montant de 648.91 € en débit,  
 VU la délibération n°08/16.12.2021 du 16 décembre 2021 approuvant la décision modificative n°3 au Budget Général 2021,

**CONSIDÉRANT** les conditions d'exécution du budget 2021,

**CONSIDÉRANT** que le compte de gestion 2021 fait apparaître une différence du résultat de clôture de la section d'investissement d'un montant de - 648.91 € par rapport au compte administratif 2021. Cette différence résulte de l'application de la délibération n° 09/18.10.2021 du 18 octobre 2021 qui porte apurement du compte 1069 réalisé par opération non budgétaire sur l'exercice 2021. Cet apurement doit faire l'objet d'une correction des résultats de la section d'investissement du compte administratif 2021 à reprendre au compte 001 du budget 2022,

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Eric AUDIBERT en sa qualité d'ordonnateur est invité à sortir de la salle durant le vote du Compte Administratif,

**CONSIDÉRANT** que Monsieur BREMOND a été élu Président de séance pour le vote du compte administratif 2021,

Le Comité Syndical examine le Compte Administratif 2021 joint en annexe, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	24 976 001,76 €	8 293 680,23 €
Recettes	25 643 073,58 €	7 205 442,76 €
<b>Résultat de l'exercice 2021</b>	<b>667 071,82 €</b>	- <b>1 088 237,47 €</b>
Résultat antérieur reporté	1 451 394,94 €	820 001,02 €
Apurement du compte 1069		- 648,91 €
<b>Résultat de clôture 2021</b>	<b>2 118 466,76 €</b>	- <b>268 885,36 €</b>
Balance des restes à réaliser		1 092 240,09 €
<b>Résultat cumulé exercice 2021</b>	<b>2 118 466,76 €</b>	<b>823 354,73 €</b>

*Le Comité Syndical, hors de la présence de  
 Monsieur Eric AUDIBERT, Président du SIVED NG et sous la présidence  
 de Monsieur BREMOND, 1<sup>ER</sup> Vice-Président, après avoir,*

**PRIS CONNAISSANCE** du Compte Administratif 2021,

**DÉLIBÉRÉ** à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

**CONSTATE** l'identité de valeurs entre les écritures du Compte Administratif 2021 et celles du Compte de Gestion 2021, après correction de compte administratif 2021 qui intègre l'apurement du compte 1069 sur l'exercice 2021,

**APPROUVE** le Compte Administratif 2021 établi par Monsieur Eric AUDIBERT, Président du SIVED NG.

Pour extrait certifié conforme,

*Le Président*

Éric AUDIBERT

